



Contribution aux initiatives de relance du gouvernement du Québec

Cahier de propositions:
Recommandations et fiches-projets

Juillet 2020

Les membres du G15+



À propos du G15+

En mars 2020, un groupe de quinze leaders issus des domaines sociaux, syndicaux, environnementaux et d'affaires s'est formé en faveur de mesures pour une relance solidaire, prospère et verte. Baptisé G15+, le groupe a répondu à l'appel du premier ministre Legault et lui a transmis une [contribution](#) contenant de nombreuses pistes visant à compléter un plan national de relance.

Les propositions du G15+ s'enracinent dans une tendance mondiale observée à l'échelle internationale. En effet, plusieurs chefs d'État et de gouvernements, dirigeant.e.s de grandes entreprises et d'organisations internationales, de récipiendaires du Prix Nobel et leaders mondiaux du monde scientifique, d'organisations de la société civile et citoyennes ont appelé les pays à miser sur des plans de relance verts et justes.

Au Québec, la vision et les propositions du G15+ ont généré des appuis de tous les secteurs de la société, notamment:

- [Le Fonds de solidarité FTQ](#)
- [Plusieurs maires et mairesses de toutes les régions du Québec](#)
- [21 organisations en faveur des logements sociaux pour reconstruire notre économie](#)
- [La Coalition Cœurs de villes et villages](#)
- [L'initiative de chercheurs et universitaires « Le climat, l'État et nous »](#)
- [Les 22 Pôles régionaux d'économie sociale du Québec](#)
- [Le Réseau Environnement](#)
- [Les représentant.es jeunes de 20 organisations](#)

Les membres du G15+ : Conseil du patronat du Québec, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Fondation David Suzuki, Chantier de l'économie sociale, Vivre en Ville, Propulsion Québec, Ordre des urbanistes du Québec, Écotech Québec, Équiterre, Fondation, Association des Groupes de Ressources Techniques du Québec, Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre, Institut du Québec, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, COPTICOM Stratégies et Relations publiques, Annie Chaloux, professeure à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke et François Delorme, économiste et chargé de cours en économie de l'environnement à l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke.

Pour plus d'informations: <https://www.g15plus.quebec/>

Sommaire

Ce document regroupe 29 propositions concrètes à l'attention du gouvernement du Québec. Ces propositions, soumises conjointement par les membres du G15+, sont conçues pour être mises en œuvre rapidement et stimuler la relance de l'économie et de l'emploi. Elles s'inscrivent dans le contexte d'un momentum mondial en faveur d'une relance solidaire, prospère et verte.

Table des matières

I. Une relance solidaire, prospère et verte : un momentum mondial	6
II. Les propositions du G15+	10

Financement 11

Recommandation #1: Mettre le Fonds des générations à contribution pour accélérer les investissements dans la lutte contre les changements climatiques 11

Recommandation #2: Déployer une offre de produits de financement mixte dans des projets structurants de lutte contre les changements climatiques 11

Économie 12

Recommandation #3: Accroître les achats de produits et services québécois 12

Recommandation #4: Soutenir l'accès numérique aux services essentiels et à l'emploi (télétravail) 12

Recommandation #5: Soutenir le développement d'une économie plus équitable et durable 12

Recommandation #6: Accompagner les travailleurs et travailleuses dans la transition juste vers une économie sobre en carbone et résiliente 13

Fiche-projet #1: L'exemplarité sociale et environnementale des marchés publics 13

Fiche-projet #2: Assurer un traitement adéquat des matières résiduelles à travers le Québec 15

Fiche-projet #3: La transition juste 16

Fiche-projet #4: Les pôles régionaux de dialogue social 17

Transport 19

Recommandation #7: Accélérer les investissements dans le développement et le maintien des infrastructures de mobilité durable, et misant sur l'électrification	19
Recommandation #8: Accélérer les investissements dans le maintien des actifs du réseau routier plutôt que dans le développement de la capacité routière	19
Recommandation #9: Soutenir massivement l'électrification et l'intermodalité du transport de marchandises	19
Recommandation #10: Soutenir l'écosystème d'entreprises québécoises des technologies propres, notamment en électrification des transports	20
Fiche-projet #5: L'amortissement accéléré des investissements dans les technologies propres	20
Fiche-projet #6: Le financement mixte pour propulser les innovations vertes	21
Fiche-projet #7: L'électrification des flottes gouvernementales, municipales et privées	22
Fiche-projet #8: Le déploiement accéléré d'une infrastructure de recharge à l'échelle québécoise	23
Fiche-projet #9: Une stratégie « Batteries Québec »	24

Agriculture 25

Recommandation #11: Soutenir les agriculteurs québécois à travers une initiative d'autonomie alimentaire qui vise à hisser à plus de 50% la proportion d'aliments provenant des fermes du Québec dans l'assiette des Québécois	25
Fiche-projet #10: IA alimentaire	26

Collectivités et habitat 27

Recommandation #12: Soutenir le cœur des collectivités et le commerce de proximité	27
Recommandation #13: Soutenir les municipalités dans le virage de la transition climatique par des milieux de vie innovants	27
Recommandation #14: Construire des dizaines de milliers de logements sociaux et communautaires, bien ancrés dans leurs quartiers ou noyaux villageois d'ici 5 ans	27
Recommandation #15: Lancer un vaste chantier de rénovation écoénergétique des bâtiments	27
Fiche-projet #11: Le Fonds en aménagement et urbanisme durables (FAUD)	28
Fiche-projet #12: Le Programme de soutien à l'amélioration du cadre bâti des cœurs de collectivités	29
Fiche-projet #13: Le développement de nouveaux logements sociaux et communautaires	30

Premières Nations et Inuits du Québec 31

Recommandation #16: Faire une proposition de partenariat « nation à nation » à l'endroit des Premières Nations et Inuits du Québec pour codécider des priorités d'investissement du plan national de relance affectant leurs communautés.	31
--	----

I. Une relance solidaire, prospère et verte : un momentum mondial

De nombreux États s'apprêtent à déployer d'ambitieux plans de stimulation économique dans un contexte de sortie de pandémie¹. Gouvernements, experts, associations industrielles, institutions multilatérales et groupes de réflexion multiplient les appels à ce que ces plans — et les investissements publics qui leur sont associés — servent à renforcer la solidarité sociale et la résilience, en plus de contribuer à la lutte aux changements climatiques et à la transition énergétique. Nous recensons ici brièvement les principaux appels internationaux en faveur d'une relance solidaire, prospère et verte.

1. OECD Economic Outlook:

Rapport préliminaire sur les perspectives économiques (juin 2020)

Les gouvernements « doivent saisir cette opportunité de concevoir une économie plus juste et plus durable, de rendre la concurrence et la compétition plus intelligentes et de moderniser les taxes, les dépenses et les protections sociales. »

— Laurence Boone, économiste en chef de l'OCDE²

Dans son rapport du 10 juin sur les perspectives économiques pour 2020 et la relance économique d'après COVID-19, l'OCDE propose notamment de :

- Augmenter de manière significative les investissements publics en numérisation, en éducation et en atténuation des changements climatiques;
- Maintenir les programmes d'appuis économiques pour les entreprises, les travailleurs.euses et les ménages mis en place durant la période de confinement;
- Augmenter l'utilisation de la taxe carbone et réduire les subventions aux combustibles fossiles;
- Augmenter les dépenses en santé pour faire face à de nouvelles pandémies et revoir les dépenses publiques liées au vieillissement de la population;
- Relever les défis fiscaux de la numérisation de l'économie et s'assurer que les multinationales paient leurs parts de taxes et d'impôts³.

2. Agence internationale de l'énergie:

Relance durable: Un rapport spécial sur les perspectives énergétiques mondiales (juin 2020)

« Les gouvernements ont une occasion unique de redémarrer leur économie et de provoquer une vague de nouvelles opportunités d'emploi tout en accélérant la transition vers un avenir énergétique plus résilient et plus propre. »

— Fatih Birol, Directeur général de l'AIE

Le 18 juin dernier, l'Agence Internationale de l'Énergie et le Fonds monétaire international élaboraient des principes devant guider les plans de relance économique, en harmonie avec les objectifs du développement durable. On y retrouve, entre autres :

- Accélérer le déploiement des sources d'électricité faible en carbone comme l'éolien et le solaire et l'expansion des réseaux électriques modernes;
- Augmenter l'offre de transport verts;
- Augmenter l'efficacité énergétique des équipements industriels;
- Rendre la production et la consommation des carburants plus durables;
- Augmenter les investissements en innovation technologique verte, en particulier dans les domaines de l'hydrogène, des batteries, et de capture et de stockage d'émissions⁴.

¹ « OECD Economic Outlook, June 2020 », OCDE, URL https://www.oecd-ilibrary.org/economics/oecd-economic-outlook/volume-2020/issue-1_0d1d1e2e-en

² Traduction libre de : « Governments must seize this opportunity to engineer a fairer and more sustainable economy, making competition and regulation smarter, modernising government taxes, spending, and social protection ». « OECD Economic Outlook, June 2020 », OCDE, p. 9, URL https://www.oecd-ilibrary.org/economics/oecd-economic-outlook/volume-2020/issue-1_0d1d1e2e-en

³ « OECD Economic Outlook, June 2020 », OCDE, p. 48-52, URL https://www.oecd-ilibrary.org/economics/oecd-economic-outlook/volume-2020/issue-1_0d1d1e2e-en

⁴ op. cit.

3. Une mobilisation sans précédent du monde des affaires (juin 2020)

Energy Transitions Commission⁵ — (entre autres) BP, Royal Dutch Shell, HSBC, Bank of America, Rio Tinto et Allianz

United Nations Global Compact⁶ — (entre autres) Unilever, Nestlé, Colgate-Palmolive Company, Electrolux, H&M Group, Husqvarna Group, HP, Inter IKEA Group et Orange

Ceres: LEAD on Climate 2020⁷ — (entre autres) Best Buy, Visa, Capital One, Dow, eBay, Microsoft, Nike, PepsiCo, PG&E et Rockefeller Asset Management

Toutes en appellent à une relance misant sur:

- Des investissements massifs dans les énergies renouvelables, les bâtiments et les infrastructures vertes, les activités innovantes à faible émission de carbone;
- L'accélération de la transition des industries fossiles;
- La transition vers des économies à zéro ou à bas carbone.

4. Commission européenne — Proposition budgétaire (mai 2020)

La proposition budgétaire exprime « la nécessité de garantir une relance équitable et inclusive, qui doit tenir compte des disparités et des inégalités mises en lumière ou exacerbées par la crise et encourager la cohésion territoriale [dont] le point de départ est la solidarité: entre les personnes, les générations, les régions et les pays. »

Le 27 mai dernier, les États membres de l'Union européenne exprimaient fermement leurs désirs de respecter les stratégies économiques qu'elles s'étaient données à travers leur Pacte vert pour l'Europe. La proposition budgétaire mise ainsi sur:

- Les investissements verts, notamment en matière de recherche et d'innovation en technologie propre et en numérisation de l'économie, pour tendre vers une économie propre, circulaire, compétitive et neutre pour le climat;
- La construction d'infrastructures durables et de transport durables;
- Les investissements en faveur de la transition juste afin « d'atténuer les conséquences socioéconomiques de la transition, de soutenir la reconversion, d'aider les PME à créer de nouvelles perspectives économiques » et d'investir dans les énergies propres;
- Une relance équitable et inclusive, dont le point de départ « est la solidarité: entre les personnes, les générations, les régions et les pays »⁸.

⁵ <http://www.energy-transitions.org/sites/default/files/COVID-Recovery-Response.pdf>

⁶ « Unir les entreprises et les gouvernements pour mieux se rétablir », United Nations Global Compact, Sciences Based Targets et We Mean Business, 18 mai 2020, https://ungc-communications-assets.s3.amazonaws.com/docs/publications/recover-better_FRENCH.pdf

⁷ En collaboration avec l'initiative Science Based Targets (<https://sciencebasedtargets.org>) et la coalition We Mean Business (<https://www.wemeanbusinesscoalition.org/>)

⁸ « L'heure de l'Europe: réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération », Commission européenne, 27 mai 2020, URL <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=COM:2020:456:FIN>

5. Under2Coalition :

« Appel à une relance verte » (mai 2020)

« En tant que plus grande coalition mondiale d'États et de régions, nous exhortons les décideurs de tous les niveaux à placer le monde sur une voie plus résiliente et plus durable pour répondre à la crise mondiale actuelle. »

Les 220 gouvernements membres de la Under2 Coalition — dont le Québec — incitaient, le 19 mai dernier, tous les autres décideurs mondiaux, peu importe leur échelle de gouvernance, à relancer leurs économies de manière responsable en appliquant des principes comme :

- Investir dans des secteurs économiques verts, durables et porteurs et créer de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises par l'entremise d'une transition juste et verte ;
- Lier les aides gouvernementales aux entreprises à la création d'emplois verts et durables ;
- Faciliter le passage de l'économie brune vers l'économie verte ;
- Réduire de manière progressive les subventions aux combustibles fossiles ;
- Intégrer les risques et les opportunités climatiques à l'intérieur du système économique, des politiques publiques et des infrastructures⁹.

6. C40+ : Déclaration de principes de 96 des plus importantes villes du monde (mai 2020)

« Les principes que nous avons énoncés guideront nos efforts pour développer une nouvelle réalité économique — une réalité plus verte, plus saine et plus prospère pour tous. »

— Michael R. Bloomberg, Président du conseil du C40+¹⁰

Los Angeles, New York, Boston, San Francisco, Montréal, Athènes, Barcelone, Londres, Copenhague, Milan, Oslo, Paris, Bogota, Mexico, Buenos Aires, Lima, Sao Paulo, Séoul, Melbourne et Sydney¹¹ exigent que les recommandations suivantes soient prises en compte lors de la rédaction des plans de relance :

- Augmenter la résilience des villes et des communautés, offrir d'excellents services publics à la population et contrer les problématiques d'équité sociale ;
- Investir dans la prévention afin de se protéger des menaces sanitaires et climatiques tout en soutenant les personnes les plus vulnérables ;
- Déployer des actions climatiques permettant d'accélérer la relance économique et l'équité sociale en utilisant les nouvelles technologies ;
- Utiliser une approche de consultation et de prise en charge collective et collégiale entre tous les acteurs du milieu afin d'assurer une relance saine, équitable et durable¹².

⁹ « Call for Green Recovery that Supports a Sustainable Future & Social Justice », Under2Coalition, 19 mai 2020, URL <https://www.under2coalition.org/news/call-green-recovery-supports-sustainable-future-social-justice>

¹⁰ Traduction libre de : « The principles we've outlined will guide our efforts to develop a new normal—one that is greener, healthier, and more prosperous for everyone. »

« "No Return to Business as Usual": Mayors Pledge on COVID-19 Economic Recovery », C40+, 7 mai 2020, https://www.c40.org/press_releases/taskforce-principles

¹¹ Pour voir la carte interactive de toutes les villes signataires, visitez : <https://www.c40.org/cities> et pour en savoir plus sur le C40+, visitez : <https://www.c40.org/about>

¹² « "No Return to Business as Usual": Mayors Pledge on COVID-19 Economic Recovery », C40+, 7 mai 2020, https://www.c40.org/press_releases/taskforce-principles

7. Relance juste: « Nous bâtissons un mouvement pour une relance juste » (mai 2020)

« Le statu quo est intenable. Nous refusons un retour aux approches économiques pré-pandémie qui nourrissent déjà une crise écologique, climatique et sociale dont les impacts pourraient être encore plus importants et irréversibles que ceux que nous vivons présentement. »

Relance juste, « Nous bâtissons un mouvement pour une relance juste »¹³

Le 25 mai dernier, le mouvement Relance juste, qui regroupe des centaines d'organisations et de groupes partout au Canada dont plusieurs organisations membres du G15¹⁴, a appelé tous les décideurs publics à proposer des plans de relance juste qui tendent vers une économie viable. Ils souhaitent donc que les prochains plans de relance respectent les 6 recommandations suivantes :

- Donner la priorité à la santé et au bien-être des populations, sans exception;
- Renforcer le filet social et fournir de l'aide à la population;
- Donner la priorité aux travailleurs.euses, ainsi qu'à leurs communautés;
- Renforcer la résilience pour prévenir les futures crises;
- Renforcer la solidarité et l'équité entre les communautés, et les générations au-delà des frontières;
- Respecter les droits des peuples autochtones et travailler en partenariat avec eux¹⁵.

8. Climate Action Network International:

« Les fondamentaux pour les plans de relance et la stimulation économique en réaction à la Covid-19 » (mai 2020)

« Nous pouvons créer des millions d'emplois verts décents et contribuer au renforcement des initiatives populaires locales et régionales qui aideront à accélérer la transition juste pour les travailleurs, les petits et moyens agriculteurs et les communautés vers un avenir socialement inclusif, durable, carboneutre et où la résilience climatique sociale est globale. »

En mai dernier, l'organisme Climate Action Network International, un regroupement de plus de 1300 organismes de la société civile à travers plus de 120 pays, réclamait que les plans de relances économiques au lendemain de la Covid-19 soient en harmonie avec les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Entre autres recommandations :

- Veiller à ce que les investissements respectent l'environnement et les normes sociales et qu'ils servent à construire des infrastructures et des communautés résilientes;
- Veiller à ce que l'équité et la transition juste soient toujours au cœur des réponses gouvernementales;
- Veiller à exclure les investissements et les subventions dans les industries nuisibles à l'environnement telles que les industries fossiles, l'industrie automobile et les industries agro-industrielles;
- Veiller à introduire une limite de production de pétrole et de gaz en lien direct avec les ambitions de l'Accord de Paris et à assurer un prix carbone qui reflète les impératifs d'équité et de climat;
- Veiller à « acheter propre » et à « acheter équitable¹⁶ ».

¹³ « Nous bâtissons un mouvement pour une relance juste », Relance Juste, 25 mai 2020, <https://relancejuste.ca/#principes>

¹⁴ Pour en savoir plus sur les membres, visitez : <https://relancejuste.ca/signataires/>

¹⁵ « Nous bâtissons un mouvement pour une relance juste », Relance Juste, 25 mai 2020, <https://relancejuste.ca/#principes>

¹⁶ « Acheter propre » signifie prioriser l'utilisation des matériaux les plus efficaces, résilients et propres et qui produisent le moins de carbone et d'empreintes écologiques. « Acheter équitable » permet d'élever les standards et les droits de travail des travailleurs, les bénéfiques pour les communautés et l'équité générale. « Fundamentals for Recovery & Economic Stimulus Packages in response to Covid-19 », Climate Action Network International, mai 2020, http://www.climateactionnetwork.org/sites/default/files/can_international_fundamentals_economic_recovery_may2020_0.pdf

II. Les propositions du G15+

Les propositions du G15+ soumises au premier ministre Legault en avril dernier favorisaient notamment un appui à l'achat local et à l'économie sociale, la rénovation de nos infrastructures routières, l'accélération des projets structurants de transport collectif et le soutien à l'électrification des transports de personnes et des marchandises. Elles proposaient également d'appuyer le secteur agricole et la résilience des collectivités, notamment à travers des investissements dans le logement social, les commerces de proximité et la rénovation écoénergétique. Elles visaient enfin à assurer une transition juste pour les travailleuses et travailleurs, notamment dans les industries et les manufactures, vers une économie sobre en carbone et résiliente, par exemple par le déploiement de programmes de soutien du revenu. Ces mesures pourraient notamment être financées par une contribution accrue du Fonds des générations et par l'implication d'institutions financières publiques et privées.

Cette section met de l'avant 16 pistes de relance et 13 fiches-projets selon les thématiques suivantes :

[Financement](#)

[Économie](#)

[Transport](#)

[Agriculture](#)

[Collectivités et habitat](#)

[Premières Nations et Inuits du Québec](#)

La réussite de la relance de l'économie québécoise nécessitera la mobilisation d'une pluralité d'acteurs de tous les secteurs, incluant le gouvernement du Québec et l'ensemble des administrations publiques, les entreprises privées, les entreprises de l'économie sociale, les organisations de la société civile, etc. Tous ont un rôle à jouer pour garantir la relance solidaire, prospère et verte de nos activités, et il importe de les soutenir pour faire face aux défis exacerbés par la pandémie. À ce titre, les membres du G15+ réitèrent leur offre d'entière collaboration au gouvernement du Québec afin de nouer un véritable partenariat et sortir de cette crise plus forts et plus unis.

Par ailleurs, soulignons les annonces récentes qui convergent avec les pistes de relance soumises par le G15+ :

- [L'aide d'urgence de 400 millions\\$](#) aux organismes et sociétés de transport collectif (18 juin 2020);
- La [nomination du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques](#), Monsieur Benoit Charette, au comité des priorités de la relance économique (22 juin 2020);
- L'ouverture du gouvernement du Québec à [discuter des cibles de réduction de la dette économique du Québec et l'utilisation du Fonds des générations](#) (23 juin 2020);
- [La politique d'investissement des partenaires du Fonds québécois de l'habitation communautaire \(FQHC\)](#), dont fait partie la Société d'habitation du Québec, et qui vise la rénovation et le développement de logements sociaux et communautaires (23 juin 2020).

Financement

Le soutien et la relance de l'économie québécoise exigeront la mobilisation de capitaux publics et privés importants, provenant de plusieurs sources de financement.

D'une part, le maintien des investissements prévus au premier plan de mise en œuvre de la Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques devrait occuper un rôle central dans notre relance économique. Il est impératif de garder le cap pour lutter contre les changements climatiques et bâtir une économie sobre en carbone et résiliente.

D'autre part, des sources de financement supplémentaires seront requises pour que l'ensemble de nos forces économiques participent à l'effort national de relance. Cela pourrait prendre la forme d'une implication plus soutenue de la part de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

De même, les institutions financières privées québécoises, y compris les fonds de finance solidaires et responsables, pourraient être mises à contribution grâce à une approche de financement mixte créant un effet de levier vertueux pour démultiplier l'effet des investissements publics.

Recommandation #1: Mettre le Fonds des générations à contribution pour accélérer les investissements dans la lutte contre les changements climatiques

- Consacrer une partie ou même la totalité des prochains versements prévus au Fonds des générations à la lutte contre les changements climatiques, notamment via certaines des mesures proposées dans ce document¹⁷;
- Que le gouvernement du Québec révise et modifie sa politique de placement en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec pour que les sommes versées au Fonds des générations soient investies, en partie, dans l'économie québécoise en direction des créneaux et infrastructures stratégiques sobres en carbone et résilients.

Recommandation #2: Déployer une offre de produits de financement mixte dans des projets structurants de lutte contre les changements climatiques

- Maximiser l'effet levier des fonds publics pour les fonds privés d'institutions financières québécoises, y compris [les fonds de finance solidaires et responsables](#).

Explication: la situation actuelle est une occasion historique de mobiliser des capitaux importants publics et privés en faveur de la lutte contre les changements climatiques et d'un développement économique durable qui mise sur des secteurs porteurs, des projets structurants sobres en carbone et résilients, des entreprises innovantes, des technologies propres et l'hydroélectricité du Québec.

¹⁷ Dans le cadre du budget 2020-2021, le gouvernement du Québec prévoit des versements de revenus consacrés au Fonds des générations qui totaliseront 2,6 G\$ en 2019-2020, 2,7 G\$ en 2020-2021, 3,0 G\$ en 2021-2022, 3,4 G\$ en 2022-2023, 3,7 G\$ en 2023-2024 et 4,0 G\$ en 2024-2025. La valeur comptable du Fonds passerait de 11,7 G\$ au 31 mars 2021 à 25,7 G\$ au 31 mars 2025, soit une augmentation de 14 G\$.

Économie

Les propositions suivantes visent à compléter les mesures déjà annoncées ou prévues par le gouvernement en matière d'achat local, d'infrastructures numériques et d'encouragement au télétravail, de l'économie sociale, et du soutien des travailleurs et travailleuses dans leur transition vers une économie sobre en carbone et résiliente.

Recommandation #3: Accroître les achats de produits et services québécois¹⁸

- Adopter une politique d'approvisionnement local des acheteurs publics (État et municipalités)¹⁹, y compris auprès des entreprises d'économie sociale, en remplaçant la règle du plus bas soumissionnaire par une règle permettant de tenir compte du coût total de possession et de critères environnementaux et/ou sociaux;
- Introduire une certification «Fabriqué au Québec», à l'image de la certification «Aliments du Québec», accompagnée d'une campagne de communication.

Recommandation #4: Soutenir l'accès numérique aux services essentiels et à l'emploi (télétravail)

- Accélérer le déploiement des investissements promis de 400 M\$²⁰ dans les infrastructures numériques collectives afin de donner accès à internet haute vitesse fiable à tous les Québécois d'ici 2022;
- Appuyer et outiller les employeurs et les fournisseurs de services (de santé, sociaux, alimentaires) particulièrement chez nos PME, dans le déploiement de mesures encourageant le télétravail et les commandes en ligne, notamment par le biais de crédits d'impôt et la diffusion des bonnes pratiques;
- Montrer l'exemplarité de l'État québécois en matière de télétravail.

Explication: l'accès à distance et le télétravail sont des mesures de résilience sociale, même en l'absence de pandémie. Dans les secteurs éloignés et pour les personnes à mobilité réduite ou vieillissantes, l'accès numérique est parfois le seul moyen d'obtenir certains services. La pratique du télétravail peut également réduire la pression sur les infrastructures de transport et limiter ainsi le coût pour les finances publiques. Le télétravail mène également à une réduction des coûts pour entreprises et les travailleurs, tout en contribuant à une meilleure offre de conciliation travail-famille.

Recommandation #5: Soutenir le développement d'une économie plus équitable et durable

- Renforcer la contribution des entreprises d'économie sociale à la relance, notamment en bonifiant l'appui aux infrastructures sociales (bâtiments d'OBNL, etc.), en facilitant le développement de nouveaux projets collectifs et en favorisant l'innovation et la formation chez les entreprises d'économie sociale;
- Favoriser la recherche et le développement de pratiques novatrices plus durables de réutilisation de matières résiduelles, y inclus par les entreprises sous forme d'OBNL;
- Bonifier l'appui aux organismes et entreprises d'économie sociale, en particulier afin d'accroître leur accès aux marchés publics et de proximité.

Explication: les entreprises d'économie sociale permettent une redistribution plus pertinente pour la collectivité et plus équitable des profits des activités économiques. 75% des entreprises collectives servent un marché local ou régional ce qui, à l'instar des pratiques d'économie circulaire (écoconception, économie de fonctionnalité, économie de partage, reconditionnement, GMR, écologie industrielle), permettent de réduire l'empreinte carbone et ont le potentiel de créer un cercle vertueux d'un point de vue économique (accroissement du nombre d'emplois et du PIB, développement de marchés, etc.).

¹⁸ Dans un sondage de 2016 de l'Observatoire de la consommation responsable, 64,2% des répondants disaient privilégier l'achat local comme critère important de la décision d'achat.

¹⁹ Une étude du Conseil du patronat (2018) souligne l'effet économique positif de façon globale d'une telle politique publique, à la fois sur les revenus des ménages, des entreprises et des paliers gouvernementaux.

²⁰ Il s'agit d'un engagement pris en campagne électorale et [récemment réitéré par le gouvernement](#).

Recommandation #6: Accompagner les travailleurs et travailleuses dans la transition juste vers une économie sobre en carbone et résiliente

- Déployer des programmes adéquats de soutien du revenu, d'éducation et au renforcement des compétences, de réemploi et de mobilité destinés aux travailleurs et travailleuses pour les aider à transiter vers une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques, dans une perspective de diversification économique et industrielle, de requalification et de réduction des inégalités sociales;
- Favoriser la création de structures de concertation dans les entreprises et de pôles de concertation régionaux et sectoriels dédiés à la transition énergétique dans les entreprises et les industries²¹.

Explication: plusieurs Québécois et Québécoises au chômage devront se former dans un avenir proche, car plusieurs ne retrouveront pas leur emploi. Le gouvernement du Québec devra profiter de cette occasion pour soutenir les travailleurs et travailleuses dans leur transition vers des secteurs sobres en carbone et résilients aux changements climatiques. Il devra également porter une attention particulière à toute action qui serait susceptible d'avoir des impacts importants sur les travailleurs, les entreprises, les Peuples Autochtones et les populations vulnérables, dans une perspective de solidarité, de résilience et de réduction des inégalités sociales.

Fiche-projet #1: L'exemplarité sociale et environnementale des marchés publics

DESCRIPTION

Miser sur l'exemplarité sociale et environnementale des acheteurs institutionnels (ministères et organismes publics/parapublics, sociétés d'État, municipalités) est un moyen fondamental à la disposition du gouvernement du Québec pour mettre en œuvre rapidement une relance verte, solidaire et prospère. Capables d'envoyer un signal à leurs fournisseurs de biens et services, les acheteurs publics doivent s'assurer d'encourager la mise en place d'une offre intégrant des pratiques sociales et environnementales exemplaires.

COMMENT

1. Préciser dans la Loi sur les contrats des organismes publics et la Loi sur les cités et villes le pouvoir de l'État québécois et des municipalités d'imposer des normes de qualité et de performances sociale et environnementale dans les appels d'offres publics, parapublics et municipaux.

2. Intégrer dans un court laps de temps des critères sociaux et environnementaux dans le processus d'attribution des marchés publics et municipaux de manière à favoriser le déploiement accéléré d'une économie sobre en carbone, résiliente, locale et circulaire. Mettre en place:

- Des mécanismes internes récompensant l'innovation, tels que la prime liée au dépassement des normes environnementales et sociales minimales et la marge préférentielle dans le pointage des appels d'offres;
- Une clause générale d'attribution des contrats permettant aux acheteurs publics de répondre aux nombreuses exigences sociales, environnementales et économiques dans l'attribution des contrats;

- Un document type d'appel d'offres intégrant les spécifications liées aux critères de développement durable.

De façon additionnelle:

- Mettre en place des cibles précises et croissantes en matière d'approvisionnement responsable, incluant en économie sociale et dans une logique de circuits courts;
- Mettre en place des quotas réservés aux entreprises d'économie sociale dans le cadre des nouveaux investissements prévus par les acheteurs publics;
- Exiger des grandes entreprises recevant des aides publiques dans le cadre de la relance de publier annuellement des rapports de divulgation de l'information liée au climat, conformément aux exigences du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques du Conseil de stabilité financière, dans un souci d'harmonisation pancanadienne.

3. Accroître la reddition de compte et la transparence sur les impacts sociaux, environnementaux et sur les emplois des projets et mesures soutenant la relance économique.

4. Mettre en place un programme pour que les ministères et organismes publics et parapublics servent de bancs d'essai et de vitrines technologiques pour les innovations vertes du Québec, ce qui favoriserait subséquemment leur commercialisation à grande échelle des produits et services de nos PME.

²¹ De telles structures existent parfois déjà. Si tel est le cas, il faudrait capitaliser sur les structures existantes.

5. Soutenir le virage de l'approvisionnement alimentaire local:

- Soutenir et promouvoir les circuits courts d'approvisionnement, tant pour les citoyens que pour les institutions (financement, promotion et rayonnement);
- Mobiliser les institutions publiques à se doter de cibles précises et croissantes à travers le temps en matière d'approvisionnement alimentaire local en encourageant et facilitant la création de modèles d'outils de quantification;
- Soutenir et accroître les démarches d'approvisionnement alimentaire local dans les institutions publiques (financement, accompagnement et rayonnement):
 - Identifier et étudier les cadres législatifs et réglementaires nationaux et internationaux afin de mieux identifier les limites et travailler sur les leviers;
 - Encourager l'identification systématique de la provenance des aliments par les distributeurs;
 - Favoriser les pratiques de conservation et d'entreposage au niveau de la production pour favoriser une plus longue période d'approvisionnement et pour faciliter la distribution;
 - Soutenir le développement du marché local institutionnel afin d'augmenter la disponibilité des formats et des produits en réponse au besoin institutionnel;
- Soutenir la création d'un programme national d'alimentation scolaire en travaillant avec les provinces et les territoires, les communautés autochtones et les OBNL et en créant un fonds spécial pour l'alimentation scolaire;
- Optimiser les systèmes d'approvisionnement et de distribution dans les services alimentaires des institutions afin de réduire le gaspillage alimentaire et l'empreinte carbone des chaînes logistiques alimentaires.

BÉNÉFICES

Économiques → Essor de l'emploi et de l'innovation dans plusieurs secteurs québécois; appui aux jeunes pousses et PME; renforcement du positionnement concurrentiel d'entreprises ayant adopté des pratiques sociales et environnementales exemplaires; réduction des coûts d'approvisionnement et gestion rigoureuse des finances publiques dans un contexte financier plus serré pour les administrations publiques; sociale → Valorisation de la mission sociale des entreprises (insertion sociale/professionnelle, aide à la famille, développement de services de proximité, revitalisation d'un territoire donné, environnement, etc.); atteinte d'objectifs socioresponsables et de développement des collectivités; Environnementaux → Amélioration du bilan environnemental/carbone des administrations publiques.

QUI

Secrétariat du Conseil du Trésor, ministères et organismes publics/parapublics, sociétés d'État et municipalités

QUAND

Moins de 12 mois

COMBIEN

Les pratiques d'achats écoresponsables permettent de générer des gains de productivité et des réductions significatives de coûts, par exemple sous la forme d'économies d'énergie et/ou de ressources, diminution d'externalités non désirées, avantage concurrentiel, etc.

DÉTAILS ADDITIONNELS

L'État fédéral américain et plusieurs États américains intègrent des règles visant l'exemplarité sociale et environnementale de leurs marchés publics. Infrastructure Canada exige la conclusion d'accords sur les avantages pour la communauté (community benefits agreements) dans le cadre de ses projets. Cette pratique est relativement répandue dans certaines villes et États américains, ainsi qu'au Royaume-Uni.

Fiche-projet #2 : Assurer un traitement adéquat des matières résiduelles à travers le Québec

CONTEXTE

La volatilité du prix des matières résiduelles et la quasi-fermeture du marché chinois ont mené à la fermeture d'un bon nombre de centres de tri au Québec et provoquent une incapacité d'assurer un traitement adéquat de nos matières résiduelles. Favoriser la mise sur pied de nouveaux centres dans une logique de qualité et de pérennité, là où la desserte est insuffisante, permettrait de réduire notre dépendance à l'exportation de nos matières résiduelles et de diminuer nos émissions de GES, en plus de créer des emplois à valeur ajoutée.

BÉNÉFICES

- **Social et économique** > Création de plusieurs centaines d'emplois par :
 - La création de postes adaptés pour des personnes ayant des limitations fonctionnelles;
 - La création de postes en éducation spécialisée, administration, transport, mécanique industrielle, etc.
- **Innovation** > Mission obligeant le réinvestissement des profits dans l'amélioration des installations et des équipements, permettant :
 - L'amélioration continue des processus de traitement et de valorisation des matières résiduelles;
 - La recherche et le développement de nouveaux débouchés;
 - La diminution de notre dépendance aux marchés extérieurs.
- **Environnement** > Réduction des émissions de GES par :
 - L'amélioration de l'efficacité de la gestion des matières résiduelles;
 - L'amélioration des synergies au niveau régional dans le traitement des matières résiduelles, favorisant l'essor de circuits courts;
 - Le détournement additionnel de milliers de tonnes de matières recyclables destinés à l'enfouissement.

COMMENT

1. **Soutien financier aux municipalités désirant le développement d'un centre de tri sur leur territoire ;**
2. **Soutien financier aux entreprises désirant diversifier leurs activités économiques par le développement d'un centre de tri.**

QUI

Municipalités, entreprises, RECYC-QUÉBEC.

COMBIEN

Investir les sommes nécessaires pour soutenir la création ou l'amélioration d'infrastructures de traitement des matières résiduelles dans les régions peu ou pas desservies par les services existants.

EXEMPLES DE MODÈLES

Présentement, 14 des 27 centres de tri encore en exploitation au Québec sont des OBNL. Parmi ces centres, 11 sont opérés par des entreprises d'économie sociale et 3 sont gérés par des régies.

Fiche-projet #3 : La transition juste

DESCRIPTION

Mettre en place les structures nécessaires pour une transition juste

OBJECTIF

Mobiliser les travailleurs et les travailleuses, ainsi que leur communauté, pour s'assurer que personne ne soit laissé derrière et soit accompagné dans les changements affectant le travail et les milieux de vie.

BÉNÉFICES

Les milieux de travail auront à faire face à des changements importants au cours des prochaines années en matière de transition énergétique. Des emplois seront transformés, certains seront perdus et d'autres seront créés. Dans tous les cas, ces transformations doivent permettre de :

- Mobiliser les travailleuses et les travailleurs pour qu'ils participent aux prises de décision et fassent partie des solutions (à défaut, omettre de les impliquer serait contreproductif et ralentirait passablement cette transition énergétique souhaitée);
- Exporter l'expertise et les atouts du Québec (formation, dialogue social, comités sectoriels, expertise, etc.);
- Cibler adéquatement les besoins des communautés;
- Bâtir la résilience de l'économie locale, réduire les inégalités sociales et construire un développement socioéconomique bénéfique pour l'ensemble du Québec;
- Réduire significativement les émissions de GES;
- Positionner le Québec comme chef de file dans de nouveaux créneaux économiques (nouvelles technologies, bioénergies, pôles de compétitivité et de chimie verte, électrification des transports, conception de matériaux à faible émission de GES, etc.).

COMMENT

Mise sur pied d'un groupe de travail sur la transition juste à l'intérieur du Plan d'économie verte qui permettra de mettre en place les balises et les mesures nécessaires à l'aide de projets pilotes (pôle de chimie verte, boucles de biométhanisation, efficacité énergétique des bâtiments, processus de production industrielle tel que les cimenteries, etc.). Les éléments suivants seraient discutés :

- Dans les milieux de travail :
 - Mise en place de comités favorisant la participation des travailleurs et des travailleuses pour l'élaboration des plans de décarbonisation des entreprises;

- Reconnaissance de l'expertise des travailleurs et des travailleuses pour contribuer aux plans de décarbonisation;
- Financement conditionnel au maintien des conditions de travail et à la création d'emplois décents;
- Mise en place de programmes de formation concernant les emplois transformés ou les nouveaux emplois créés, incluant les compétences numériques;
- Adoption de mesures d'accompagnement pour les travailleurs et les travailleuses qui perdront leur emploi;
- Formation aux travailleurs et travailleuses sur le concept de la transition juste et la décarbonisation afin qu'ils puissent être sensibilisés et participer pleinement aux travaux. Cette formation pourrait être élaborée par la CPMT;

• Dans les communautés :

- Mise en place de structures de développement socioéconomique par le dialogue social.

QUI

Mis à part les ministères concernés, les syndicats, les représentants patronaux, les groupes environnementaux, les chaires de recherche/chercheurs et des partenaires de développement socioéconomiques participeront à ces travaux.

QUAND

Mise sur pied du groupe de travail à l'automne 2020 pour une durée d'un an.

ÉLABORATION

Pour arriver à un modèle de transition juste dans un secteur visé, des analyses d'impact sur la santé, d'impact économique d'une entreprise sur son territoire et d'impact sur les GES seront utilisées. Ces données permettront de mettre sur pied un plan de transition et de chiffrer le nombre d'emplois qui seront transformés, perdus et créés tout en bénéficiant des programmes gouvernementaux déjà existants.

REDDITION

Le groupe de travail produira un rapport à la fin de ses travaux.

DÉTAILS ADDITIONNELS

Des discussions sont déjà en cours concernant l'avenir de l'est de Montréal. Plusieurs acteurs économiques sont déjà mobilisés. Ce territoire, avec l'apport du programme Zone innovation du gouvernement du Québec, présente un potentiel exceptionnel d'effectuer une transition juste.

Fiche-projet #4 : Les pôles régionaux de dialogue social

DESCRIPTION

Mettre en place des pôles de dialogue social pour le développement et la diversification socioéconomiques des régions visant la transition énergétique juste et la justice sociale.

OBJECTIFS

La relance économique doit être l'occasion de revoir nos modes de fonctionnement en améliorant la qualité de vie des populations là où elles vivent, en agissant sur la création et le maintien d'emplois de qualité, la formation de la main-d'œuvre, le financement des entreprises, la mobilisation, le maintien des services publics. Et cela, toujours, avec des projets qui doivent être socialement acceptables sur deux plans : pour les gens locaux, mais aussi pour l'ensemble de la société tout en nous assurant de répondre à la crise climatique et en s'assurant d'une équité sociale.

Les régions du Québec seront au premier plan de ce changement. La crise actuelle est une occasion d'analyser en profondeur les éléments qui permettront un développement économique basé notamment sur les principes d'une économie circulaire plus juste permettant la création et le maintien d'emplois de qualité et une meilleure redistribution de la richesse. Pour y arriver, des changements structurels devront être effectués. À titre de parties prenantes, l'ensemble des acteurs socioéconomiques doivent participer à la définition des orientations socioéconomiques, à l'identification des besoins, à la planification et la mise en œuvre des projets qui assureront une économie viable.

Les régions sont aux prises avec des enjeux qui leur sont propres au cours des prochaines années. Elles devront intensifier leurs efforts de rétention démographique, d'appui à la relève entrepreneuriale et agricole, de développement de l'entrepreneuriat (y compris collectif), de transformation locale des ressources naturelles, des sous-produits et des résidus industriels, de mise en marché des produits locaux, puis d'innovation technologique. Pour faire face à tous ces défis, les approches en silo et à la pièce ne pourront suffire à la tâche pour assurer, entre autres, une reconversion industrielle, tout en tenant compte des réalités sectorielles et régionales.

C'est uniquement par le dialogue social que nous pourrions assurer la participation de tous et de toutes et de bien cibler les besoins des communautés en misant sur l'autonomie et la diversification économique du Québec.

BÉNÉFICES

Les pôles mis en place permettront de guider les actions, d'assurer un capital significatif pour la réalisation de projets adaptés à chacune des régions du Québec pour assurer une stimulation économique porteuse de création d'emplois. De plus, le Québec se dotera d'un plan crédible et structurant pour atteindre les cibles qu'il s'est donné pour la lutte à la pauvreté et aux changements climatiques.

Les principes de transition juste et de justice sociale orienteront les décisions prises par les structures de dialogue social, et s'assureront d'englober à la fois les besoins des communautés et les opportunités de développement économique. De plus, l'accès à des services publics de qualité devra être maintenu et bonifié pour assurer un développement économique durable.

Les principes d'investissement responsable, à travers les indices sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), permettront également de s'assurer que les sommes investies seront sur une base structurante pour l'économie locale. La crise actuelle a mis en relief les faiblesses du système économique ; une approche s'inscrivant à l'inverse de la mondialisation et davantage tournée vers l'économie locale permet de développer la résilience nécessaire des communautés et des entreprises pour un développement à caractère social plus durable.

COMMENT

- **Rôle du gouvernement :** Assurer la coordination du financement et le bon fonctionnement des pôles en mettant en synergie les investisseurs, ainsi que les fonds d'investissement publics et privés. De plus, le gouvernement aura la responsabilité de s'assurer que les projets proposés soient cohérents avec les objectifs visés pour l'obtention du financement.
- **Pôle de concertation national :** Mise sur pied d'un mécanisme de concertation partenarial national des grands acteurs institutionnels et nationaux, de façon inclusive et représentative. L'objectif poursuivi serait d'aider à développer une feuille de route globale, à définir des grands objectifs et à proposer un budget réaliste et suffisant pour la réalisation de projets. Ce mécanisme permettrait aussi d'analyser des grands projets transversaux visant à effectuer des changements structurels permettant la transition énergétique juste et la prise en compte des enjeux sociaux. Les pôles de concertation régionaux mettraient ensemble les parties prenantes concernées pour analyser les enjeux régionaux, proposer des stratégies de développement et le développement de projets rassembleurs et pertinents dans chaque région, en conformité avec les orientations nationales.
- **Pôles régionaux :** Mise sur pied des Comités régionaux de développement stratégique territorial qui auront comme mandat de développer des projets territoriaux en concordance avec la feuille de route nationale. Ces comités seront constitués selon les territoires définis par les tables des préfets. Ils auront des relations structurées avec les décideurs locaux et jouiront d'une pleine autonomie en demeurant dans les paramètres de la feuille de route nationale, du budget alloué et des cibles établies.

QUI

Pôles régionaux de développement stratégique territorial: acteurs syndicaux, sociaux (incluant les organisations citoyennes), environnementaux, financiers, patronaux, les autochtones et les entrepreneurs privés et sociaux.

Un lien avec plusieurs organismes régionaux déjà en place doit être établi avec ces mécanismes de concertation. Plusieurs acteurs économiques privés, publics coopératifs, sociaux et financiers doivent donc être considérés.

Pôle national de la transition: Les syndicats nationaux, les scientifiques, les représentants de l'éducation, les autochtones, les institutions financières nationales, les acteurs patronaux, les groupes environnementaux nationaux et une représentativité citoyenne.

QUAND

Ces structures pourraient voir le jour dès l'automne 2020 :

- Automne 2020: Mise en place des mécanismes;
- Printemps 2021: Mise en route du Pôle national de la transition;
- Automne 2021: Mise en route des Pôles régionaux de développement stratégique territorial.

STRUCTURE D'UN FONDS DÉDIÉ

La structure du Fonds dédié doit être intimement liée aux objectifs de développement durable, en assurant davantage de synergie de flexibilité pour mieux répondre aux besoins des régions. Plusieurs éléments guideront les décisions concernant ce fonds dédié: la stimulation de l'économie durable et viable et une loi sur l'écoconditionnalité (format permettant de mesurer les résultats). Un comité-conseil se composant des représentants des institutions financières québécoises, de l'industrie du capital de risque et du capital de développement, feraient rapport chaque année au ministre de l'Économie et de l'Innovation de l'état de l'écosystème de la finance et feraient des recommandations pour améliorer sa complémentarité, en plus de se pencher sur les lacunes du marché, la prise de risque, puis la capitalisation de fonds spécialisés et d'enveloppes de co-investissement.

- Qui > Les acteurs suivants pourraient être mis à contribution: Investissement Québec (IQ), Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), Investissement Québec, le Fonds de solidarité FTQ, Fondation, le Mouvement Desjardins, le ministère de l'Économie et de l'Innovation, Hydro-Québec ou des Conférences administratives régionales (CAR).

ÉLABORATION

Le succès de ces structures repose sur une série de mesures et de principes qui devront être mis en œuvre. Cela est possible seulement si l'ensemble du Québec y participe:

- Des outils seront créés pour conscientiser l'ensemble de la population, faire de l'éducation sur la consommation responsable, mobiliser l'ensemble des acteurs socioéconomiques, favoriser la participation et les prises de décisions;
- Diagnostics et données (santé, économie, GES);
- Développement de l'entrepreneuriat social (nouveau modèle);
- Faire nécessairement le lien entre les projets et le programme Zone innovation du gouvernement du Québec;
- Établir les principes du dialogue social (informer, consulter, décider);
- La mise sur pied d'Obligations pour la transition, basées sur les obligations vertes;
- Relations avec le Fonds d'électrification et de changements climatiques.

REDDITION

Les règles les plus strictes en matière de gouvernance de fonds publics seront suivies.

Transport

En période de crise, la qualité des infrastructures de transport et d'approvisionnement devient cruciale. C'est pourquoi des mesures de soutien et de renforcement des infrastructures de transport des personnes et des marchandises pourraient compléter les mesures annoncées ou déjà déployées.

Recommandation #7: Accélérer les investissements dans le développement et le maintien des infrastructures de mobilité durable, et misant sur l'électrification

- Accélérer la réalisation des projets de transport collectif prévus au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2020-2030 (d'une valeur de 44 G\$) pour qu'ils soient mis en œuvre rapidement, notamment les projets structurants électriques;
- Bonifier et accélérer le soutien à l'électrification pour les sociétés de transport;
- Investir massivement et rapidement dans le développement des infrastructures de transport actif.

Explication: au sortir de la crise actuelle, nos réseaux de transport collectifs seront plus résilients et moins dépendants des importations de carburants, tout en privilégiant l'achat de matériel et de technologies québécoises. Les investissements dans les transports collectifs créent trois fois plus d'emplois et de retombées économiques au Québec que les investissements dans le secteur routier.

Recommandation #8: Accélérer les investissements dans le maintien des actifs du réseau routier plutôt que dans le développement de la capacité routière

Explication: un consensus existe au Québec à l'effet que la priorité des nouveaux investissements dans le réseau routier doit être le maintien des actifs plutôt que le développement de la capacité routière, à la fois pour des raisons de saine gestion des finances publiques que de cohérence avec nos objectifs nationaux de mobilité durable. Quelque 51% des chaussées du réseau routier supérieur sont en mauvais ou en très mauvais état et le déficit de maintien des actifs des routes à la charge de l'État s'élève actuellement à 18,7 G\$ (PQI 2020-2030). De plus, les projets de maintien d'actifs peuvent plus rapidement être mis en œuvre pour une relance économique, sont cohérents avec les objectifs de mobilité durable et ne créent pas d'obligations financières à venir²².

Recommandation #9: Soutenir massivement l'électrification et l'intermodalité du transport de marchandises

- Bonifier substantiellement et accélérer la mise en œuvre des mesures de soutien à l'électrification des flottes de véhicules de marchandises (tout type de véhicule), y compris les infrastructures de recharge et la formation de la main-d'œuvre;
- Soutenir les initiatives de circuits courts de livraison fonctionnant à l'électricité ou sur la base de transport alternatifs;
- Déployer une stratégie marchandises axée sur l'intermodalité visant autant la réduction des déplacements à vide, l'optimisation des trajets, le transfert modal vers le ferroviaire et le maritime ainsi que la maximisation des tonnes-km parcourues à faible/zéro émission.

Explication: en plus d'améliorer la balance commerciale énergétique du Québec, ces mesures occasionneraient des retombées importantes tout le long de la chaîne de valeur de l'électrification des transport au Québec, en particulier celle liée aux véhicules moyens et lourds. Le développement de circuits courts de livraison sans pétrole est également de nature à réduire les coûts de transport, les pertes économiques liées à la congestion et l'atténuation de l'impact de la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur du camionnage.

²² Le plan de relance de la crise financière et économique de 2008 avait au contraire résulté en un [bar ouvert](#) (plus de 1 G\$/année pendant 4 ans) dans le développement de la capacité routière, générant de nouvelles infrastructures dont l'entretien pèsera sur les finances publiques pour les décennies à venir.

Recommandation #10: Soutenir l'écosystème d'entreprises québécoises des technologies propres et innovantes, notamment en électrification des transports

- Positionner les acheteurs publics (État et municipalités) comme clients exemplaires en favorisant l'électrification rapide des flottes de véhicules;
- Adapter les règles d'approvisionnement public afin de permettre l'attribution de contrats et l'achat local massif de véhicules électriques québécois et de technologies québécoises dans le domaine des transports électriques et intelligents;
- Bonifier et accélérer les investissements en R&D afin de favoriser l'innovation, le démarrage et l'exportation, et ce dans une optique de maximisation de la commercialisation de ces technologies et produits propres et innovants;
- Soutenir financièrement les marchés publics afin qu'ils servent de bancs d'essai et de vitrines technologiques pour les innovations vertes du Québec, favorisant la commercialisation à grande échelle de plusieurs de ces technologies;

- Que les contributions gouvernementales (notamment d'Investissement Québec) à l'endroit des entreprises industrielles et manufacturières impliquent de ces dernières qu'elles entreprennent les démarches afin d'identifier et d'adopter des technologies propres québécoises visant à améliorer leur compétitivité et leur bilan environnemental et carbone.

Explication : nos entreprises de technologies propres et innovantes devront être soutenues pour contribuer à la relance économique du Québec. Le gouvernement du Québec possède un rôle stratégique crucial pour orienter les investissements vers ces créneaux d'avenir. Dans ce domaine, l'électrification des transports est un créneau porteur des technologies propres et innovantes pour l'économie québécoise et identifié comme une priorité du futur Plan pour une économie verte.

Fiche-projet #5: L'amortissement accéléré des investissements dans les technologies propres

OBJECTIFS

Accélérer l'adoption de technologies propres (innovations vertes) en augmentant à 100% le taux d'amortissement pour leur acquisition.

BÉNÉFICES

Permettre la passation en charges immédiate du coût total. Une augmentation à 100% du taux d'amortissement, comme c'est déjà le cas pour le matériel informatique ainsi que le matériel de fabrication et de transformation, permettrait aux entreprises qui font l'acquisition de technologies propres de déprécier entièrement leurs investissements, fournissant ainsi un meilleur rendement.

COMMENT

Cette mesure viendrait remplacer le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i) annoncé dans le dernier budget 2020-2021. Une mesure semblable pourrait être étudiée afin d'inclure les entreprises en économie sociale qui ne peuvent pas bénéficier de l'amortissement accéléré.

QUI

Ministère des Finances

QUAND

Prochaine mise à jour économique

COMBIEN

Bien souvent, les recettes perdues pour le gouvernement fédéral en dollars actuels ne seraient pas significatives. Cependant, l'avantage pour un propriétaire d'entreprise qui adopte une technologie propre est important du point de vue de la comptabilité de caisse. En effet, il bénéficiera de la déduction de l'amortissement fiscal durant la première année au lieu de répartir ce bénéfice sur plusieurs années.

ÉLABORATION

Modifications relatives à l'amortissement accéléré du Règlement de l'impôt sur le revenu.

DÉTAILS ADDITIONNELS

Voici une définition des technologies propres: «Également appelées éco-activités, éco-innovations, éco-technologies ou ecotechs, les technologies propres sont des innovations qui s'inscrivent dans la perspective du développement durable, car elles englobent de nouveaux produits, services, technologies et processus qui sont: (1) écologiquement efficaces, en réduisant l'impact négatif sur l'environnement et le climat, (2) économiquement avantageux, en offrant à son utilisateur un avantage concurrentiel en optimisant l'utilisation des ressources, (3) socialement responsables, en contribuant à une meilleure qualité de vie et en collaboration avec les parties prenantes.»

Fiche-projet #6: Le financement mixte pour propulser les innovations vertes

DESCRIPTION

Compléter les rondes de financement des entreprises d'innovations vertes en mettant en place un processus d'appariement du capital investi par des gestionnaires privés qualifiés avec des fonds gouvernementaux

OBJECTIFS

Appuyer financièrement les entreprises du Québec à fort potentiel de croissance du secteur des innovations vertes afin de les amener à commercialiser leur innovation.

BÉNÉFICES

- Améliorer l'accès au financement des entreprises du secteur des innovations vertes;
- Favoriser le maintien et le développement des entreprises à fort potentiel de croissance;
- Soutenir le développement d'innovations vertes;
- Contribuer au maintien et à la création d'emplois durables et de qualité;
- Favoriser les investissements en recherche et développement;
- Soutenir les investissements afin de soutenir la commercialisation.

COMMENT

Ce processus d'appariement permettrait ainsi de compléter des rondes de financement d'entreprises québécoises en innovations vertes. Une entreprise doit obtenir, dans le cadre d'une collecte de fonds, une ou des mises de fonds d'investissement privé sous forme de capital-actions ou de tout autre type de financement menant à trois fois le montant de l'aide financière demandée. L'entreprise doit fournir la vérification diligente effectuée par les investisseurs privés.

ÉLABORATION

Cette mesure serait le prolongement d'un programme déjà existant pour le secteur des sciences de la vie, BioMed Propulsion.

QUI

Le programme BioMed Propulsion est géré par Investissement Québec.

QUAND

Délai d'implantation très court, car il s'agit de bonifier un programme déjà existant.

REDDITION

Le remboursement du capital sera effectué annuellement à raison d'un minimum de 25% des fonds générés par les activités commerciales de l'entreprise. Le prêt portera intérêt en fonction du risque lié au projet. Une prime sous forme d'option d'achat d'actions ou de parts et calculée à un seuil minimal de 15% du prêt consenti doit être exigée de l'entreprise pour compenser le risque.

Fiche-projet #7 : L'électrification des flottes gouvernementales, municipales et privées

DESCRIPTION DU PROJET

Bonification des aides à la transition des flottes privées, adoption d'une loi VZE pour les véhicules moyens-lourds, achat public massif de véhicules électriques de tous types et conversion des véhicules actuels (lorsque possible).

OBJECTIFS

- Stimuler l'industrie manufacturière québécoise des véhicules électriques pour maximiser les retombées économiques québécoises des dépenses en transport;
- Augmenter le volume de production et stimuler l'innovation chez les producteurs de véhicules électriques afin de réduire leurs coûts d'acquisition et d'opération;
- Démontrer l'exemplarité de l'État en matière de lutte aux changements climatiques et inspirer les gestionnaires de flottes privées;
- Réduire significativement les émissions de GES des flottes institutionnelles.

COMMENT

Bonification des lois, programmes et subventions existants et adoption de nouvelles politiques d'approvisionnement afin d'atteindre une électrification/conversion complète des flottes institutionnelles et privées de véhicules d'ici 2030; promotion des VZE auprès des entreprises privées.

EXEMPLES DE MESURES

Modification des politiques d'approvisionnement institutionnelles afin de considérer le coût total de possession d'un véhicule (acquisition et opération) plutôt que son seul coût d'acquisition; allongement des contrats publics de service sur les flottes de véhicules électriques afin d'assurer une meilleure prise en compte des frais d'exploitation; subventions et mesures fiscales à l'achat de véhicules électriques de tous types (et à la conversion); élimination de la subvention au diesel; adoption de directives ciblant les centres de services scolaires et soutien au déploiement des autobus scolaires électriques; développement d'un service d'accompagne-

ment à la transition (guichet unique) pour les gestionnaires de flottes; programme d'appui à l'installation d'équipements de recharge rapide adaptés; programmes de soutien pour des projets de démonstrations (projets pilotes); campagne de communication ciblant les entreprises privées et faisant la promotion des avantages environnementaux et économiques des VZE; adoption de mesures d'encouragement à l'électrification telles l'accès aux voies réservées, des péages et traversiers gratuits, des stationnements à tarif préférentiel, une limite de poids plus élevée pour les camions électriques de transport de marchandises (afin de compenser l'excédent de poids lié à la batterie ou aux matériaux utilisés), etc.

QUI

Ministères, sociétés d'État, municipalités, agences de transport urbain (ex. EXO, RTC, etc.), organismes publics et parapublics, entreprises possédant des flottes de véhicules, transporteurs commerciaux (personnes et marchandises).

COMBIEN

Sur la période 2021-2030, un budget annuel de 1 G\$ est estimé afin d'atteindre l'électrification complète des flottes institutionnelles. Pour les flottes privées, sur la période 2021-2026, faire passer de 3,8 G\$ à 8 G\$ les sommes allouées à l'électrification des transports, incluant 5 G\$ dédiés spécifiquement aux véhicules moyens-lourds (4500 kg et plus) et autobus électriques. Sources de financement mixtes (Québec, Canada, privées, taxes, redevances, etc.) et arri-mage avec politique/stratégie industrielle manufacturière.

EXEMPLES ÉTRANGERS

Plus d'une vingtaine de programmes et incitatifs existent à l'échelle nord-américaine — entre autres ceux du gouvernement fédéral ciblant les VZE et ceux des États de Californie et New York — et encore plus de programmes et incitatifs similaires en Europe (ex. Norvège, Pays-Bas, Belgique, etc.).

Fiche-projet #8: Le déploiement accéléré d'une infrastructure de recharge à l'échelle québécoise

DESCRIPTION DU PROJET

Afin de soutenir et permettre une large adoption des véhicules électriques de tous types (passagers, camions, autobus, navettes, véhicules lourds, etc.), le déploiement accéléré d'une infrastructure de recharge québécoise est absolument requise.

OBJECTIFS

- Permettre une électrification massive du parc de véhicules québécois, aussi bien privé qu'institutionnel, en offrant une infrastructure de recharge adéquate sur tout le territoire;
- Développer un modèle d'affaires viable pour les infrastructures de recharge publiques/partagées dans les quartiers centraux des villes et municipalités.

COMMENT

Bonification des programmes et subventions existants pour les bornes de recharge en milieu résidentiel et commercial (entreprises) privé et création de nouveaux programmes ciblant les infrastructures de recharge publiques/partagées dans les quartiers centraux des villes et municipalités, en s'assurant d'une insertion harmonieuse dans les milieux.

EXEMPLES DE MESURES

Bonification des programmes Circuit électrique et Branché au travail; lancement de projets pilotes dans les quartiers centraux urbains (artères résidentielles, commerciales et mixtes) pour le déploiement d'infrastructures publiques et partagées dans les secteurs actuellement non couverts; déploiement massif du réseau Circuit électrique sur l'ensemble du territoire québécois; campagne de communications pour démystifier les véhicules électriques; augmentation du nombre de bornes de recharge rapide visant les véhicules moyens et lourds.

QUI

Grand public, villes et municipalités, entreprises, associations de transport urbain (ex. EXO, RTC, etc.), transporteurs commerciaux (personnes et marchandises).

COMBIEN

Sur la période 2021-2030, faire passer de 3,2M\$ à 5M\$ le budget annuel combiné des programmes existants afin de subventionner l'installation de quelque 45 000 bornes additionnelles annuellement en milieux privés. Sur la période 2021-2030, bonifier le budget annuel d'installation de bornes publiques du Circuit électrique de 20M\$ afin de permettre l'installation de quelque 1 000 bornes additionnelles annuellement à l'échelle provinciale, et ce en ciblant les quartiers centraux urbains.

EXEMPLES ÉTRANGERS

Plus d'une vingtaine de programmes et incitatifs existent à l'échelle nord-américaine — entre autres ceux du gouvernement fédéral ciblant les bornes de recharges et ceux des gouvernements californien et new-yorkais — et encore plus de programmes et incitatifs similaires en Europe (ex. Norvège, Pays-Bas, Belgique, etc.).

Fiche-projet #9 : Une stratégie « Batteries Québec »

DESCRIPTION DU PROJET

Soutenir le développement d'une filière écoresponsable et circulaire de production de batteries lithium-ion et de matériaux entrant dans leur composition, lesquelles sont essentielles à l'électrification du parc de véhicules en Amérique du Nord.

OBJECTIFS

- Réduire l'empreinte environnementale de la production des batteries requises pour les véhicules électriques et positionner le Québec à titre de leader mondial dans la production écoresponsable et circulaire de matériaux de batteries;
- Augmenter le volume de production et stimuler l'innovation chez les producteurs québécois de matériaux et composantes de batteries afin de réduire les coûts de production des batteries et, ultimement, les coûts d'acquisition des véhicules électriques;
- Développer une chaîne de valeur québécoise des batteries et donc maximiser les retombées économiques québécoises des dépenses en électrification des transports.

COMMENT

Adoption d'un plan stratégique « Batteries Québec » avec des mesures étendues tout au long de la chaîne de valeur des batteries destinées au marché des véhicules électriques, de l'extraction minière au recyclage, en passant par le raffinage des matériaux ainsi que la production de batteries et de leurs composantes telles les cathodes et anodes, et ce dans une optique d'économie circulaire.

EXEMPLES DE MESURES

Soutien financier (mesures fiscales, subventions, prêts, équité) aux projets jugés stratégiques et selon des critères d'investissement responsable; création de pôles régionaux (transport, énergie, etc.) de développement minier; soutien à l'exploration minière et à l'acquisition de connaissances géoscientifiques ciblées sur les minéraux critiques et stratégiques; soutien à l'innovation et au développement de procédés plus respectueux de l'environnement (purification, recyclage, etc.); cadre normatif en faveur de la protection de l'environnement et du territoire ainsi que du respect des collectivités locales dans le développement, la réalisation et la clôture des projets; soutien au Manufacturier 4.0; identification préliminaire de sites à fort potentiel pour accueillir de futures usines (logistique, infrastructures, acceptabilité sociale, impact environnemental); programmes et incitatifs encourageant le « contenu local » des batteries acquises par les fabricants québécois de véhicules électriques; mise en place

d'un projet de traçabilité et conformité environnementale des matériaux de batteries de l'extraction minière à leur intégration dans un véhicule électrique (incluant le recyclage); adoption de mesures réglementaires soutenant le recyclage des batteries en fin de vie; coordination des efforts à l'échelle canadienne et nord-américaine en matière de recyclage des batteries en fin de vie.

QUI

Industrie minière, industrie manufacturière chimique, investisseurs étrangers, Investissement Québec, Hydro-Québec, MEI, MERN, MELCC, ISED-Canada, RNCANADA, FTQ.

COMBIEN

Sur la période 2021-2030, un investissement public total de l'ordre de 2 G\$ est estimé afin d'établir la chaîne de valeur susmentionnée.

EXEMPLES ÉTRANGERS

Des stratégies similaires ont été adoptées à l'échelle européenne ainsi que dans certains pays membres (ex. Allemagne, Suède, etc.), et ce sans oublier les diverses mesures et réglementations adoptées en Europe en lien avec l'écoresponsabilité et l'économie circulaire pour les batteries (ex. Norvège, Pays-Bas, Belgique, etc.). L'Australie a elle aussi adopté une stratégie « Batteries » similaire récemment.

Agriculture

La crise illustre la nécessité de revoir nos choix individuels et collectifs en matière d'agriculture. Favoriser l'achat local et durable représente une priorité pour tout plan national de relance.

Recommandation #11: Soutenir les agriculteurs québécois à travers une initiative d'autonomie alimentaire qui vise à hisser à plus de 50 % la proportion d'aliments provenant des fermes du Québec dans l'assiette des Québécois. Pour ce faire :

- Accroître les achats d'aliments québécois par les écoles, les hôpitaux et les ministères et organismes;
- Soutenir les systèmes alimentaires de proximité, notamment les marchés publics et de quartier, de même que les initiatives de liens directs avec les agriculteurs;
- Accélérer la révision des règles qui nuisent à l'émergence d'une agriculture locale et à la création de circuits courts en alimentation (ou de système alimentaire de proximité) en rapprochant la production, la transformation et la distribution;
- Soutenir financièrement les pratiques agricoles résilientes²³;
- Déployer une campagne de promotion en faveur des aliments québécois.

Explication : le secteur agroalimentaire québécois est actuellement fortement ébranlé en raison de sa forte dépendance aux échanges internationaux. De façon plus générale, privilégier l'achat de produits et de services locaux contribue à renforcer les entreprises d'ici et à soutenir l'activité économique partout au Québec.

²³ Le dernier budget prévoyait 25 millions\$ par la mise à jour des PAD.

Fiche-projet #10 : IA alimentaire

DESCRIPTION

Réduire le gaspillage et assurer la sécurité alimentaire des plus démunis en optimisant la logistique des denrées dans chaque région du Québec.

MISE EN CONTEXTE

Au Canada, 58% de la nourriture est jetée tout au long de la chaîne alimentaire. Parallèlement, plus de 8% des Québécois vivent en situation d'insécurité alimentaire. La majorité de cette nourriture pourrait être utilisée autrement avec des chaînes de distribution plus circulaires, rapides et efficaces. Les banques alimentaires du Québec (BAQ), dont le réseau répond déjà à plus de 1,9 million de demandes d'aide alimentaire par mois, ont amorcé un virage numérique important qui contribuera à réduire ce paradoxe. La numérisation de ces opérations générera un flux constant de données qui pourra être utilisé pour améliorer l'allocation des ressources sur le territoire grâce à un nouveau système d'information national développé par BAQ. Ce dernier facilitera la logistique de collecte et redistribution des dons et achats, assurera une meilleure traçabilité des denrées et connectera dans chaque région le secteur agroalimentaire avec le réseau d'entraide.

OBJECTIFS

- Mettre l'intelligence artificielle (IA) au service de la réduction du gaspillage alimentaire, en intégrant à la plateforme de BAQ des algorithmes d'optimisation du transport et de l'entreposage;
- Accompagner les organismes en sécurité alimentaire et leurs donateurs pour mettre en place des circuits logistiques anti-gaspillage partout au Québec;
- Documenter l'ensemble des processus pour assurer un transfert des connaissances.

BÉNÉFICES

- Renforcer la sécurité et la souveraineté alimentaire en réduisant le gaspillage;
- Minimiser les importations alimentaires en maximisant l'utilisation des denrées produites au Québec;
- Réduire les émissions de CO₂ liées à la production et au transport de nourriture;
- Renforcer l'autonomie numérique grâce à un système national de gestion des données de dons alimentaires;
- Diffuser les bonnes pratiques d'optimisation et de gestion de données dans tout le secteur de l'économie sociale.

QUI

Réseau des banques alimentaires du Québec – BAQ (co-porteur); TIESS – Territoires innovants en économie sociale et solidaire (co-porteur); Récolte, Ville de Montréal (SDÉ et LIUM), Nord-Ouvert et concertations agroalimentaires régionales (partenaires).

QUAND

Le projet démarrera en septembre 2020 et durera 4 ans. Les phases de réalisation seront l'Analyse, le Développement, les Pilotes et le Déploiement. L'intégration des algorithmes d'optimisation se fera parallèlement au processus de consultation des acteurs et de documentation à des fins de transfert.

COMBIEN

Le budget total du projet serait de 4M\$, dont 3,4M\$ pour l'accompagnement numérique des 1252 organisations membres et les donateurs présents dans 17 régions du Québec.

Collectivités et habitat

La crise actuelle illustre l'importance de la solidarité et de la résilience de nos communautés de proximité, souvent au niveau des quartiers. Des mesures peuvent renforcer encore davantage le tissu social au niveau local.

Recommandation #12: Soutenir le cœur des collectivités et le commerce de proximité

- Mettre rapidement en place un plan d'action pour redynamiser les cœurs de villes et villages du Québec;
- Dégager un Fonds de soutien massif au commerce de proximité qui sera mis à la disposition des municipalités, chacune pouvant déterminer les meilleurs moyens de soutenir l'offre commerciale et de services de proximité (congé de taxes, subvention à l'embauche, etc.).

Explication: les noyaux villageois, les centres-villes et les artères commerciales sont les poumons économiques et sociaux de la plupart des collectivités. Ils regroupent de nombreux commerces et services de proximité qui auront besoin d'appui pour se relever une fois la crise passée. Limiter leurs frais fixes, comme les taxes foncières, pourrait être une bonne avenue de soutien, mais elle n'est optimale que pour les commerces propriétaires de leurs locaux. Le palier municipal semble le mieux à même de déterminer, en collaboration avec les acteurs associatifs, privés et gouvernementaux concernés, l'éventail de solutions le plus adapté à chaque milieu.

Recommandation #13: Soutenir les municipalités dans le virage de la transition climatique par des milieux de vie innovants

- Créer un Fonds en aménagement et urbanisme durables, doté par le gouvernement de 100 millions\$ par année, en soutien aux municipalités pour la consolidation des milieux urbanisés via des projets d'aménagement sobres en carbone et résilients.

Explication: les divers acteurs s'accordent sur le fait qu'il faudrait privilégier la consolidation des milieux déjà urbanisés de manière à renforcer la résilience et les interactions sociales de proximité. Les travaux de consolidation urbaine et d'aménagement des milieux contribueront à stimuler l'économie créant des emplois dans le secteur de la construction, à optimiser les infrastructures publiques et à réduire les GES.

Recommandation #14: Construire des dizaines de milliers de logements sociaux et communautaires, bien ancrés dans leurs quartiers ou noyaux villageois d'ici 5 ans

Explication: la crise actuelle révèle de manière puissante que l'accès à un chez-soi sain et sécuritaire est à la base d'une société juste et résiliente. Dans un contexte de crise de l'abordabilité du logement, et devant la croissance inévitable du nombre de ménages en difficulté financière, la construction de logements sociaux et communautaires contribuerait à la relance. Dans les régions urbaines, l'occasion est belle de construire des unités d'habitation abordables à proximité des projets structurants de transport collectif, comme le fait déjà la Californie. Dans les régions plus rurales, c'est aussi l'opportunité de contribuer à revitaliser le cœur des villages.

Recommandation #15: Lancer un vaste chantier de rénovation écoénergétique des bâtiments

- Réactiver et bonifier le programme de rénovations résidentielles écoresponsables Rénovert;
- Accélérer la conversion à l'électricité des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels alimentés par le pétrole et le gaz naturel par la mise en place d'incitatifs, d'accompagnement et de réglementation;
- Évaluer systématiquement l'option du chauffage à la biomasse forestière pour tout projet de chauffe institutionnelle ou de réseaux de chaleur;
- Privilégier le matériau bois dans les projets où le gouvernement agit comme donneur d'ordre;
- Restaurer les bâtiments patrimoniaux.

Explication: l'efficacité énergétique des bâtiments demeure l'un des moyens les moins coûteux de réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES. Par ailleurs, les bâtiments patrimoniaux comme les églises, situés au cœur des villages et des villes et qui font la fierté des Québécois, ont grand besoin de travaux d'entretien. Pour sa part, l'industrie forestière, dans une perspective d'exploitation durable, est un actif important pour plusieurs communautés situées dans les régions du Québec. Le développement de la filière de la construction commerciale et institutionnelle en bois et le développement de la filière de la biomasse forestière à des fins énergétiques sont deux avenues qui permettront aux régions forestières de maintenir des emplois et consolider leur économie.

Fiche-projet #11 : Le Fonds en aménagement et urbanisme durables (FAUD)

DESCRIPTION

Soutenir financièrement la réalisation par les municipalités de projets de consolidation urbaine sobres en carbone et résilients.

OBJECTIFS ET BÉNÉFICES

- Favoriser la consolidation urbaine à l'échelle du Québec;
- Appuyer la revitalisation et la dynamisation des centralités;
- Optimiser l'utilisation du territoire en dirigeant la croissance et les projets urbains vers les friches urbaines et en privilégiant le recyclage de bâtiments existants;
- Stimuler l'innovation dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques;
- Favoriser la participation de promoteurs immobiliers privés ou sociaux par la création d'un effet levier financier.

COMMENT

Le FAUD financerait 2 nouveaux programmes:

1. Le Programme Cœurs de villes, cœurs de village viserait à soutenir les initiatives visant à retisser et compléter la trame des milieux déjà urbanisés, en particulier dans les centralités (centres-villes, centres secondaires, rues principales, etc.);
2. Le Programme Écoquartiers viserait à soutenir les collectivités dans la création, dans ces secteurs, d'écoquartiers conclus pour répondre aux besoins de leurs habitants, favoriser leur santé et permettre un mode de vie économe en ressources naturelles, énergétiques et financières.

EXEMPLES DE PROJETS

Habitat social et familial (logement abordable, logement social, logement communautaire) à proximité des services; construction écoresponsable d'équipements et de services publics de proximité dans les centralités; concours et appels à propositions pour la création d'écoquartiers; concours de design urbain pour la requalification de friches industrielles; construction de stationnements en structure; requalification à la suite de la décontamination de terrains; soutien à la maîtrise foncière municipale, en finançant l'achat de terrains stratégiques par la municipalité; rénovation écoresponsable du parc immobilier.

QUI

Grands centres, villes de taille moyenne, petites collectivités, municipalités aux centralités dévitalisées.

COMBIEN

100 millions\$ par année, qui pourraient provenir en partie du Fonds vert (inspiration: programme Californien [AHSC](#) financé par le marché du carbone) et de la réorientation de programmes existants. Possibilité de financement mixte.

EXEMPLES ÉTRANGERS

Le programme ÉcoQuartiers (France) et les programmes administrés par Strategic Growth Council (Californie) offrent des programmes de subventions qui soutiennent l'aménagement de collectivités (community design) facilitant l'utilisation de la marche, du vélo et du transport en commun, notamment le programme Affordable Housing and Sustainable Communities, finançant 79 projets d'habitation abordable implantés à proximité des emplois et activités et desservis par le transport collectif.

Fiche-projet #12 : Le Programme de soutien à l'amélioration du cadre bâti des cœurs de collectivités

DESCRIPTION DU PROJET

Soutenir financièrement les propriétaires d'immeubles commerciaux et mixtes (volet 1) et les propriétaires d'immeubles anciens (volet 2) dans la mise en œuvre de projets de rénovation, de restauration et de mise en valeur de l'enveloppe extérieure de leur bâtiment. Les immeubles visés devront être situés dans une centralité commerciale.

OBJECTIFS

- Revitaliser les centres-villes, rues principales ou artères commerciales;
- Générer des investissements privés aux retombées collectives;
- Valoriser le cadre bâti des cœurs de villes et de villages et accroître leur potentiel touristique;
- Améliorer l'expérience de rue.

COMMENT

Le Programme de soutien à l'amélioration du cadre bâti des cœurs de collectivités viserait à offrir une subvention pour la rénovation, la restauration ou la mise en valeur d'immeubles commerciaux ou mixtes (volet 1) ainsi que pour tout immeuble situé dans le périmètre d'intervention et présentant un intérêt patrimonial (volet 2). Le financement servirait à couvrir une partie des coûts des travaux et des honoraires professionnels (architecture, design, ingénierie).

- Dans le cadre du volet 1, les demandes de subventions pourraient être prises en charge par un OBNL représentant le territoire commercial visé (SDC, SADC, Association de commerçants, CDEC, etc.) et être transmises à la municipalité qui en assurerait l'administration.
- Dans le cadre du volet 2, l'aide financière pourrait prendre la forme de crédits d'impôt. Les subventions agiraient comme un levier d'investissement privé tout en contribuant à l'attractivité et à la vitalité des secteurs commerciaux centraux. Les critères d'admissibilité devraient notamment favoriser l'utilisation de matériaux durables et assurer la qualité architecturale des projets, en respect de la réglementation municipale.

EXEMPLE DE PROJETS

Remplacement, réparation, ou modification des ouvertures; ajout ou mise à niveau de l'éclairage extérieur; restauration des éléments architecturaux en saillie ou décoratifs; travaux de maçonnerie; remplacement, réparation ou installation d'auvents; retrait d'éléments architecturaux inadéquats eu égard à la composition du bâtiment; aménagement d'une terrasse avant permanente; installation, remplacement ou réparation d'enseignes; etc.

QUI

Municipalités (volet 1), Propriétaires d'immeubles anciens (volet 2).

COMBIEN

Montant à être déterminé, financé par le fonds consolidé et par la réorientation de programmes existants.

Fiche-projet #13 : Le développement de nouveaux logements sociaux et communautaires

DESCRIPTION DU PROJET

Soutenir financièrement les communautés et les organismes locaux dans la réalisation de projets de logement communautaire en réponse à leurs besoins.

OBJECTIFS

- Offrir un logis aux ménages québécois vulnérables et réduire les inégalités socioéconomiques;
- Bâtir des communautés plus résilientes et solidaires notamment en favorisant une localisation des bâtiments à proximité des services;
- Stimuler l'activité économique par le biais du secteur de la construction.

COMMENT

Réaliser de nouveaux investissements dans le programme AccèsLogis permettant la réalisation des 180 nouveaux projets d'habitation communautaire à travers le Québec, totalisant plus de 10 000 logements supplémentaires, qui ont été identifiés par les acteurs locaux et qui nécessitent du financement public pour se mettre en branle. À cela s'ajoutent plus de 12 000 unités jugées nécessaires, annoncées à de nombreuses reprises depuis 2014, sans jamais obtenir le financement nécessaire complet*, et qui seront finalement livrées sous peu.

EXEMPLES DE PROJETS D'HABITATION

Logements communautaires avec services pour aînés, habitations coopératives pour les familles, OSBL d'habitation pour personnes ayant un handicap physique ou intellectuel, maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, logements avec soutien communautaire pour personnes en situation ou à risque d'itinérance, habitations mixtes pour familles et aînés, etc.

EXEMPLES D'INTERVENTION SUR LE BÂTI

Construction neuve, achat-rénovation, recyclage ou transformation d'immeubles à vocation industrielle ou institutionnelle, etc.

QUI

L'ensemble des régions du Québec: grands centres, villes de taille moyenne, petites collectivités rurales.

COMBIEN

L'aide financière accordée par l'entremise du programme AccèsLogis prend la forme d'une subvention de la Société d'habitation du Québec (SHQ) correspondant à la moitié des coûts maximaux admissibles. Sur la base des coûts actuels du marché de la construction, la part gouvernementale devrait être de 114 k\$ par unité de logement. Un montant qui évolue en fonction du marché de la construction. Le montage financier est complété par une contribution du milieu, essentiellement les municipalités, et par l'hypothèque contractée par l'organisme d'habitation.

* La subvention actuelle couvre seulement 33% des coûts de réalisation alors que le programme AccèsLogis prévoit un financement de 50%.

Premières Nations et Inuits du Québec

Recommandation #16: Faire une proposition de partenariat « nation à nation » à l'endroit des Premières Nations et Inuits du Québec pour codécider des priorités d'investissement du plan national de relance affectant leurs communautés.

Explication : les Premières Nations et Inuits du Québec doivent être des parties prenantes au processus de relance économique du Québec. Leur offrir d'identifier en concertation avec le gouvernement du Québec les priorités d'investissement serait une manière de concrétiser le rapprochement de nos nations.

III. Conclusion

En terminant, les membres du G15+ tiennent à faire valoir qu'il existe de nombreux enjeux n'ayant pas fait l'objet de discussions approfondies entre eux et qui méritent l'attention du gouvernement du Québec. Notons en particulier: la productivité et la compétitivité des entreprises sur la scène locale et internationale, la rupture des chaînes d'approvisionnement mondiales et la relocalisation des chaînes de valeur, le besoin d'intégration des nouvelles technologies, la complémentarité des énergies renouvelables au réseau électrique, les investissements et la disponibilité d'équipements et technologies médicales, les soins aux aînés, le soutien aux liquidités des entreprises (en particulier dans les secteurs plus durement touchés par la pandémie dont la reprise sera plus longue et difficile en raison de la nature de leurs activités), les finances publiques, le financement des services publics et des programmes sociaux, la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la santé et surcharge de travail, la poursuite du parcours scolaire pour éviter le décrochage, chômage élevé à prévoir dans certains secteurs (aviation, hôtellerie, restauration, événementiel, activités artistiques), les accords commerciaux, la numérisation de l'économie, la relance industrielle et manufacturière, les impacts sur les communautés marginalisées, etc.

G15+

